

Coulommiers Pays de Brie et Pays Créçois ne feront plus qu'un

Au 1^{er} janvier 2020, Coulommiers Pays de Brie et Pays Créçois fusionneront pour créer une nouvelle communauté d'agglomération, qui rassemblera 54 communes et près de 93 000 habitants. Elle conservera le nom Coulommiers Pays de Brie et son siège social sera situé à Coulommiers.

Cette fusion a été initiée en 2018 par le Pays Créçois, confronté au retrait de quelques-unes de ses communes membres. L'agglomération Coulommiers Pays de Brie a répondu favorablement à la demande des 12 communes restantes dans le Pays Créçois, car elles partagent le même projet de territoire : investir pour le développer et renforcer son attractivité, tout en préservant sa qualité de vie rurale. Ce projet de territoire est celui du Parc Naturel Régional Brie et Deux Morin, à l'étude, et dont la grande majorité des 54 communes font partie.

A l'échelle de l'Île-de-France et du Grand Paris, Coulommiers Pays de Brie aura la taille et les moyens nécessaires pour mettre en œuvre les nouvelles compétences obligatoires des communautés d'agglomération : développement économique, tourisme, prévention des inondations, habitat, mobilités, eau et assainissement.

Comme dans les fusions précédentes, l'ensemble des projets initiés par les précédentes intercommunalités sera maintenu et poursuivi. Parmi ces projets : la maison de santé à la Ferté-sous-Jouarre, la piscine à Crécy-la-Chapelle, la maison des fromages à Coulommiers, l'aménagement d'un hôtel d'entreprises à Sept-Sorts, la création d'un city stade à Tigeaux, le déploiement de la fibre optique, la prévention des inondations ou encore la construction de stations d'épuration.

La nouvelle Communauté d'Agglomération continuera de proposer la même offre de services que les deux précédentes intercommunalités, en veillant à maintenir leur proximité avec les habitants. Certaines compétences resteront dans un premier temps exercées sur leur territoire d'origine, donnant le temps nécessaire aux élus d'analyser les possibilités d'extension à l'ensemble des communes. Une étude est ainsi déjà en cours en ce qui concerne les compétences liées à l'accueil des enfants.

CA Coulommiers Pays de Brie

13 rue du Général de Gaulle – 77120 Coulommiers

Tél. 01 64 75 38 90

accueil@coulommierspaysdebrie.fr

www.coulommierspaysdebrie.fr

Facebook : @cpb.agglo